



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 décembre 2023

2023-206 - Travaux de restauration des milieux aquatiques et des zones humides du Contrat Territorial Eau Evre - Thau - St Denis 2024-2029 - Enquête Publique

L'an deux mil vingt-trois, le 21 décembre à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de MONTREVAULT SUR EVRE s'est réuni au nombre prescrit par la loi à l'Espace du Vallon d'Or à Saint-Pierre-Montlimart, sous la présidence de Monsieur DOUGÉ Christophe, Maire, en session ordinaire.

- Nombre de conseillers en exercice : 52

- Nombre de conseillers présents : 36

Convocation le : 15/12/2023

Publication : 22/12/2023

Présents : Christophe DOUGÉ, Denis RAIMBAULT, Sylvie MARNÉ, Benoît BRIAND, Danielle JARRY, Muriel VANDENBERGHE, Thierry GOYET, Edith BARON, Jacques BIGEARD, Sophie SOURICE, Laurent BOURGET, Dominique AUDOIN, Catherine LEFEUVRE, Lydia CHOQUET, Laurent HAY, Thierry ALBERT, Pierre BOUIN, Jean-Michel MÉNARD, Michèle CHAUVEAU, Serge BRISPOT, Annick AUDOUIN, Catherine ROCHARD, Jean-Luc NORMAND, Jacqueline DUPONT, Jean-Marc VERHAEGHE, Jeannette DAVY, Christel BIOTTEAU, Samuel TERRIEN, Olivier LAUNAY, Philippe MARLU, David RENEVRET, Stephane BRETAULT, Florence MERCERON, Laetitia BARRÉ, Bruno MARTIN, Catherine GRATON

Absents : Gaëtan BERTIN, Sandra COURANT, Henri GRATON, Gerard HUMEAU, Wilfried HUROT, Véronique LANG, Esther TRANCHARD

Absents ayant donné procuration : Stephanie BARRILLIÉ à Catherine ROCHARD, Michel BRUNEAU à Sophie SOURICE, Christophe CHÉNÉ à Jean-Marc VERHAEGHE, Charlotte CLÉMENT à Catherine LEFEUVRE, Isabelle HAIE à Florence MERCERON, Jean-Francois JOUSSELIN à Catherine GRATON, Serge PIOUS pouvoir à Edith BARON, Joseph-luc RAIMBAULT à Michèle CHAUVEAU, Amélie THOMAS à Jacqueline DUPONT

Secrétaire : Jean-Luc NORMAND

2023-206 - Travaux de restauration des milieux aquatiques et des zones humides du Contrat Territorial Eau Evre - Thau - St Denis 2024-2029 - Enquête Publique - Rapporteur Benoît BRIAND

David Renevret, intéressé par l'affaire, se retire de l'assemblée.

Le SmiB a soumis à enquête publique son contrat territorial EAU EVRE - THAU - ST DENIS pour la période 2024-2029. L'enquête a lieu du 20 novembre au 20 décembre 2023 et le Conseil Municipal dispose de 15 jours après clôture pour faire part de son avis sur le projet.

Il est présenté le programme de travaux de restauration des milieux aquatiques et des zones humides du Contrat Territorial Eau 2024-2029 décliné par le Syndicat Mixte des Bassins Èvre - Thau - St Denis - Robinets - Haie d'Alot (SmiB). Ce programme porte sur certains cours d'eau des bassins Èvre - Thau - St Denis. Il s'étale sur une période de 6 ans de 2024 à 2029. Il vise à restaurer le bon fonctionnement des cours d'eau, des mares et zones humides, dans l'optique d'atteindre le bon état de deux masses d'eau du territoire d'ici 2030. Les travaux consistent à redonner un fonctionnement plus naturel aux cours d'eau (forme, végétation, écoulement), à restaurer la continuité écologique et les connexions entre les milieux humides.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de réception par le représentant de l'État.

C'est le programme le plus conséquent, il représente 44 % des actions à réaliser (sur un budget de 8,3 millions d'euros). Le reste du programme s'articule ainsi :

- 29 % dédié à l'animation du Contrat Territorial, communiquer et sensibiliser
- 11 % pour limiter le transfert des intrants vers les cours d'eau
- 5 % à limiter les consommations d'eau pour l'agriculture
- 4 % à suivre le Contrat Territorial Eau
- 4 % à modifier les pratiques agricoles pour limiter les intrants et favoriser les prairies

Les objectifs sont les suivants : prioriser les actions coordonnées sur des masses d'eau proches du bon état et poursuivre la dynamique engagée sur le reste du territoire avec des actions ponctuelles et collectives.

Sur l'ensemble du bassin, le Smib souhaite tendre vers la restauration des écoulements et fonctions biologiques des cours d'eau, l'amélioration de la qualité de l'eau (réduction des pollutions agricoles, industrielles et domestiques), l'amélioration de la gestion quantitative de la ressource eau ainsi que l'amélioration de nos connaissances.

Le Smib s'engage à sensibiliser et informer les acteurs de l'eau et les citoyens.

Les secteurs prioritaires sont la Trézenne, l'Abriard et le Moulin Moreau. Sur la Trézenne et l'Abriard, les actions suivantes sont prévues :

- Travaux de restauration morphologique des cours d'eau (reméandrage, reprofilage, etc)
- Accompagnement individuel de 50 % des exploitants agricoles
- Plantation de haies
- Actions collectives agricoles

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir émettre un avis favorable aux actions prévues par le Contrat Territorial Eau 2024-2029.

Le Conseil Municipal de Montrevault-sur-Èvre,

Vu l'ensemble des actions déclinées dans le Contrat Territorial Eau 2024-2029,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE, sans réserves, le programme d'actions du Contrat Territorial Eau 2024-2029,
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

Avis favorable, à la majorité (Pour : 41 - Contre : 2 - Abstention : 1)

Pour copie conforme
Le 22/12/2023
Le Maire,
Christophe DOUGÉ

